



**CONSEIL MUNICIPAL N° 39**  
**SEANCE DU 29 JANVIER 2020**

Le Conseil municipal de la commune de Vaires-sur-Marne, siégeant en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale adressée individuellement à chaque Conseiller, sous la présidence de Madame Isabelle RECIO, Maire.

**Etaient présents :**

M. VINCENT, Mme OLIER, M. WATHLE, M. PICART, Mme BERGAGNA, M. REAULT, Mme YUNG, M. QUEUILLE, M. NOYELLES, Mme BAROMYKINE, Mme DELAPLACE, Mme SANDT, M. GROSSET, Mme JARDIN, Mme COULAIS, M. PRILLARD, M. BOURRE, Mme BOCH, M. FAURE, M. DESFOUX, M. LEGRAND, M. STADTFELD, M. MARQUIS, Mme RIVALLAIN, M. GROS

Formant la majorité en exercice

**Ont donné procuration :**

M. GUILLAUME	à	Mme RECIO
Mme LEFEVRE	à	M. PICART
Mme CHAM	à	Mme OLIER

**Absente excusée :** Mme MORIN

**Absente :** Mme HACQUEMAND

**Secrétaire de séance :** Mme BAROMYKINE

\* \* \* \* \*

Le Conseil municipal observe une minute de silence en hommage à Monsieur Philippe THIBAUT, Conseiller municipal, décédé en décembre.

\* \* \* \* \*

Intervention de **Monsieur Pierre-Jean Prillard**, Conseiller municipal :

*« A propos de ce procès-verbal, je tiens à faire remarquer que ce n'est pas un compte rendu sténographié notamment concernant les interventions des uns et des autres. Cela ne correspond pas exactement à ce qui a pu être enregistré et que j'ai eu l'occasion d'entendre. On peut le comprendre. Néanmoins dans votre intervention, une phrase m'interpelle, qui ne me plait pas beaucoup, lorsque vous laissez entendre que les élus, en particulier les adjoints et les conseillers délégués se seraient plaint, auraient pleurnicher au sujet de la diminution de leurs indemnités. Vous ne les citez pas. J'aimerais bien que vous citiez les noms de ceux qui se sont plaint car personnellement je dois dire que ce n'est certainement pas pour 20 € que je serai allé*

*pleurnicher auprès de vous. Donc si cette phrase n'est pas rectifiée je ne voterai pas ce pv. »*

Intervention de **Madame Isabelle Recio**, Maire :

*« Très bien. J'entends bien mais c'est vraiment ce que j'ai entendu et dit ce jour-là. »*

Intervention de **Madame Edmonde Jardin**, Conseillère municipale :

*« Pour en revenir aux pv et notamment sur la diffusion qui est faite sur le site Internet de la ville. Jusqu'à présent, tous les pv des conseils municipaux étaient en version intégrale, comme par hasard les 2 derniers où il y avait des interventions des élus sont en version succincts. Y a-t-il une explication et comment vous justifiez ce changement de position par rapport à la diffusion de l'information car effectivement à moins que cela ne soit pas voie de presse, les vairois sont en droit d'avoir toutes les informations puisque c'était une habitude jusqu'à présent. »*

Intervention de **Madame Isabelle Recio**, Maire :

*« Effectivement cela est toujours le cas sauf en cas de problème technique lié à l'enregistrement audio du conseil. En ce qui concerne le pv auquel vous faites référence et qui a bien été enregistré, les interventions qui y ont été rapportées sont celles que vous avez lues en séance et transmises par écrit à la fin du conseil, vous l'avez écrit, vous l'avez lu, et remis en fin de séance, comme cela se fait habituellement, je pense Monsieur Marquis aussi, donc il n'y a pas de changement dans la procédure.*

*Pour la communication, les pv n'ayant pas encore été soumis à votre approbation ne sont pas diffusés sur les médias. »*

Le procès-verbal du Conseil municipal du 24 septembre 2019 est approuvé à la majorité par 28 voix pour et 1 abstention.

Le procès-verbal du Conseil municipal du 3 décembre 2019 est approuvé à la majorité par 20 voix pour, 1 abstention et 8 voix contre.

## **1. Rapport d'Orientations Budgétaires 2020**

Intervention de **Monsieur Philippe Vincent**, Adjoint au Maire :

*« En préambule, comme vous le savez, j'ai présenté ma démission à Monsieur le Préfet. Ce dernier ne l'a pas encore validée. J'ai envoyé un second courrier en recommandé pour qu'il puisse respecter ma volonté. Cela devrait se faire en début de semaine prochaine.*

*Concernant le ROB Madame le Maire m'a demandé si je voulais bien le présenter et j'ai accepté. Je vais vous dire pourquoi, j'ai accepté. Parce qu'en fait le ROB constitue un état des lieux des actions que nous avons menées pendant plusieurs années tous ensemble ici, tout le Conseil municipal. Donc il me semblait légitime de*

*vous faire part de cette gestion et bien évidemment de parler aussi des ratios de gestion et des perspectives. Voilà l'état d'esprit de ce soir. »*

*« Avant d'entrer le débat d'orientations budgétaires, Chers Collègues, je voulais vous dire quelques mots. Comme vous le savez je vais partir. Je tenais à vous remercier sincèrement de m'avoir supporté pendant 6 ans, de m'avoir écouté en tant que rapporteur. Je souhaite bonne chance à ceux parmi vous autour de cette table pour les futures élections.*

*Bonne chance à tous et merci pour tout. »*

Présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires est faite par Monsieur Philippe Vincent.

Intervention de **Madame Isabelle Recio**, Maire :

*« Merci Philippe. Qui veut prendre la parole pour le débat d'orientations budgétaires ? »*

Intervention de **Monsieur Yannick Marquis**, Conseiller municipal :

*« Tout d'abord nous tenons à remercier Monsieur Vincent d'avoir une fois de plus et pour la dernière fois présenté ce ROB et également le service financier et plus particulièrement Monsieur Bernard pour la note de synthèse.*

*Il s'agit du dernier ROB de ce mandat, un moment particulier puisqu'il s'agit du débat du prochain budget, le dernier voté sur ce mandat. Tout d'abord nous sommes soulagés car la nouvelle équipe qui sera installée en mars n'aura pas à gérer ce point dès son arrivée.*

*Nous pouvons constater que cette année 2019 se terminera avec un excédent de 1,9 million € si on en croit le CA 2019 provisoire présent dans les éléments de travail contre 1,7 million fin 2018 et cela fait quand même un écart de 800 000 € avec le budget voté en mars 2019.*

*Nous constatons également que les investissements prévus en 2020 ne sont finalement que la continuité de ce qui est prévu et en cette année électorale cela est normal.*

*A la prochaine équipe désignée par les Vairois de voir ce qu'elle souhaitera faire et donc en cohérence avec nos votes sur ce mandat, nous nous abstenons sur ce ROB.*

*Je vous remercie. »*

Intervention de **Monsieur Jean-Paul Bourre**, Conseiller municipal :

*« Dans le PPI je vois qu'on parle de financement du R2 du SIGEIF. Ça m'étonne énormément parce qu'on a changé la formule de fonctionnement et normalement c'est voté en septembre. Alors je ne vois pas comment on peut sortir des sommes.*

*Normalement c'est sur l'ensemble des communes qui font de l'enfouissement et ça n'a pas encore été voté. A mon avis c'est une erreur. »*

Intervention de **Madame Isabelle Recio**, Maire :

*« Comme vous l'a dit Monsieur Vincent, c'est une projection, ce n'est pas le budget donc cela sera rectifié lors du budget. »*

Intervention de **Monsieur Yohann Desfoux**, Conseiller municipal :

*« Madame le Maire, Chers Collègues,*

*J'ai souhaité prendre la parole car bien que la situation décrite n'apparaisse pas à priori comme catastrophique elle n'apparaît en tout cas pas bonne. Je resterai, si vous le permettez sur la durée 2017- 2019, cela n'échappera à personne.*

*Une remarque juste préalable, en ce qui concerne les dotations de l'Etat qui baissent. C'est un fait. Elles sont connues, elles sont prévues, elles sont programmées. Il convient donc qu'elles soient anticipées et je crois que l'objet même de gouverner c'est de prévoir et donc d'anticiper. Rappelons-nous-en ce n'est pas idiot.*

*Quelques chiffres un peu techniques sont fournis dans la note, je n'invente rien. Je commencerai d'abord par les dépenses de fonctionnement. Je vous rappelle Chers Collègues que dans le budget prévisionnel 2019, nous avons prévu une baisse de quelques pourcentages des dépenses de fonctionnement.*

*On constate qu'entre 2018 et 2019 ça a augmenté d'1%. Monsieur Vincent, l'avait rappelé malgré une baisse du personnel en nombre, en effectif, on constate quand même une augmentation des dépenses de 2,3%.*

*C'est expliqué notamment avec la réforme obligatoire du RIFSEEP.*

*En revanche, il est indiqué dans le tableau qu'entre 2019 et 2020 il est prévu également une hausse de 2,3%. A priori, ce n'est plus le RIFSEEP. »*

Intervention de **Monsieur Philippe Vincent**, Adjoint au Maire :

*« Non, ce sont les recrutements qu'il reste à faire. »*

Intervention de **Monsieur Yohann Desfoux**, Conseiller municipal :

*« Donc, si je comprends bien on n'embauche pas cette année, je ne sais pas pourquoi, mais on rembauche en 2020.*

*Vous l'avez rappelé également, une augmentation de 2,3%, ce sont vos chiffres.*

*Je rappellerai simplement que les dépenses de fonctionnement ici dans notre commune représente 66% de notre budget total alors que la moyenne française est à 56%. Je vais être assez factuel, je n'ai pas envie de polémiquer mais il y a quand même des chiffres. Après, chacun en fait ce qu'il veut et les interprète comme il le veut.*

Concernant la fiscalité maintenant, le second point, je resterai toujours entre 2017 et 2019. On constate une pression fiscale sur les Vairois de 18,8%. 15 points d'impôts en plus, une revalorisation des bases de 2%. On n'additionne pas ces 2 pourcentages, ils se cumulent évidemment.

En 2017, la pression fiscale sur les Vairois était de 6,7 millions €, aujourd'hui elle dépasse les 8 millions. Ils apprécieront.

Vous parlez de la DGF qui a baissé de 100 000 €. C'est un fait. On le regrette. Vous parlez aussi d'autres dotations qui diminuent. C'est un fait aussi.

En revanche, les impôts eux ont augmenté de plus d'1 million, je viens de le dire. Le niveau n'est en effet pas le même.

J'arrive maintenant sur la partie des investissements et je resterai toujours sur la période de 2017-2019, si vous le permettez.

En ce qui concerne les dépenses, la ville a l'habitude de dépenser environ entre 4 et 5 millions € d'investissement par an. En 2017 : 5 millions, en 2018 : 4,6 millions, ce qui était une moyenne tout à fait logique.

En 2019 et contrairement à ce qui nous avait été présenté au budget prévisionnel, on atteint plus de 8 millions sur la partie investissement total.

Je parle juste de l'emprunt maintenant sur cette même période, on est passé d'1,5 million en 2017, 1,5 millions toujours en 2018, ce qui paraissait encore cohérent et en 2019 on atteint plus de 2,7 millions d'endettement supplémentaire. Ce qui est regrettable d'autant qu'on a levé 1 million € d'impôts entre les 2 années.

On aurait pu croire à une gestion prudente, mais ce ne fut pas le cas. Après tout ce que vous nous avez dit sur les années qui s'annoncent à priori moroses pour nos finances, n'aurait-il pas été plus prudent, plus judicieux d'être davantage prudent. Moi c'est mon interrogation.

Juste un point sur l'électricité. Philippe, parlait de 300 000 € jusqu'au budget prévisionnel 2019, j'étais d'accord, au dernier budget rectificatif, cela a été supprimé pour être remplacé par un investissement de seulement 100 000 €. Je ne sais pas si le fait que les réseaux électriques ne se voient pas ait un impact sur cette diminution mais en tout cas, cela ralentira forcément les travaux d'électricité pour les Vairois. En tout cas cela a été voté par ce Conseil là, pas par nous mais cela a été voté.

Je passe à la 3<sup>ème</sup> partie, sur la dette, si vous voulez bien.

En ce qui concerne la dette, je ne rappellerai pas évidemment l'article du Figaro, qui nous place à la 32<sup>ème</sup> place des villes les plus endettées de France pour les villes de plus de 10 000 habitants, soyons précis, cela évitera qu'on me reprenne. C'est quand même désolant de le constater malgré à priori tous les efforts qui auraient été entrepris. Vous parlez de la durée du remboursement de la dette, alors on peut prendre plein de termes différents pour obtenir plein de chiffres différents dans votre synthèse, qui est très bien faite d'ailleurs et merci à Monsieur Bernard pour la note puisqu'au moins on a tous les éléments, non pas que d'habitude on ne les ait pas tous mais parfois il faut recalculer certains pourcentages pas forcément flatteurs, ce qui est dommage, là au moins on a tout, c'est parfait.

La durée d'extinction de la dette qui figure dans le tableau, sauf là, on ne l'a pas, c'est 20 ans, si on ne s'endette pas d'1 centime de plus. Or, ce n'est pas du tout réalisable.

*Vous parlez de 8 ans, très bien, c'est encore moins réalisable. C'est si on ne s'endettait pas.*

*Je rappellerai en effet que la recommandation de la Cour des Comptes et de l'Etat c'est de maintenir un désendettement à 12 ans maximum, au-delà ils considèrent que c'est intenable et nous sommes largement au-dessus.*

*J'invite tout le monde à regarder sur Internet des graphiques qui reprennent les chiffres de l'Etat. On n'est pas à 8 ans, je suis désolé. On était l'année dernière entre 14 et 16 ans et cette année au regard de l'endettement supplémentaire qui n'était pas prévu on sera au-delà. Je rappelle simplement que la moyenne d'endettement des communes françaises c'est 6 ans. On est encore très très très loin. Notre strate c'est environ 10 ans, c'est vrai. Mais on est quand même toujours au-dessus.*

*Tous les indicateurs de Vaires-sur-Marne indiquent qu'on est au-dessus de toutes les moyennes. Au bout d'un moment ce n'est pas soutenable.*

*Vous parliez du Pavillon Louis XIII, je trouve que c'est assez intéressant à plusieurs titres. D'abord, parce qu'une confusion est faite et entretenue auprès de la population pour dire que les travaux ont été lancés. Encore une fois et c'est comme l'électricité, au dernier budget rectificatif de décembre, nous étions tous là, il a été décidé que l'électricité et les investissements baisseraient puisque ça ne se voit pas, c'est mon interprétation, et que les travaux du Pavillon Louis XIII étaient coûteux et qu'ils seraient reportés à une date ultérieure. C'est un fait, les travaux du Pavillon Louis XIII, commencent en effet, les travaux d'aménagement du parc utiles pour 300 000 € TTC, les Vairois jugeront. Est-ce que le parc était en piteux état ? Ce n'est pas mon avis.*

*Je parlerai juste des travaux du Pavillon Louis XIII maintenant pour environ 1 million €. Ce genre de travaux sont utiles, je le pense, n'auraient-ils pas dû être reportés, c'est mon avis personnel. Ce qui est dommage, c'est que cela soit affiché en ville comme étant voté, comme étant acté pour l'année 2020. Alors oui, nous avons reçu des subventions pour ça donc à priori on devrait le faire sauf que dire aux Vairois que c'est fait, que ça va être fait, c'est entretenir une confusion puisqu'encore une fois, au niveau du budget ça a été retiré. Donc si vous êtes honnêtes, vous redirez ce soir que les travaux du Pavillon Louis XIII jusqu'en 2020 à priori n'auront pas lieu tant qu'ils ne seront pas votés.*

*Et je reviendrai si vous le voulez bien en fin de Conseil sur un autre sujet qui ne concerne pas directement les finances publiques.*

*Je vous remercie. »*

**Intervention de Monsieur Philippe Vincent, Adjoint au Maire :**

*« Cher Yohann, merci pour tes commentaires. Beaucoup d'incohérences dans tes propos notamment sur la manipulation des chiffres. J'en retiendrai un, c'est l'endettement.*

*Il suffit que tu prennes l'épargne brute annuelle divisée par la dette et tu retrouveras 8,1 an.*

*C'est un détail technique mais il faut le savoir. Ce n'est pas moi qui l'invente, ce sont les ratios réglementaires.*

*Concernant les frais de personnels : 66 %. Comme je l'ai déjà expliqué au sein de ce conseil, si on décide d'externaliser des services municipaux, on va réduire cette masse salariale.*

*Vous allez retrouver ces mêmes frais au niveau des dépenses générales. Les villes qui sont à 55% sont celles qui ont externalisé, par exemple, les activités jeunesse et ont externalisé beaucoup de services. Forcément, il y a un coût de prestation et il n'y a plus les frais de personnel, ce qui n'est ni plus, ni moins qu'un déport / report, ce qui est facile à faire.*

*Sur le reste, je suis un peu « embrouillé » dans vos propos car j'ai du mal à m'y retrouver.*

*Les chiffres, on peut leur faire dire ce que l'on veut. Le document qui vous a été présenté a été conçu par la direction générale, financière et moi-même, ce sont des chiffres qui sont reportés dans les comptes administratifs, il n'y a donc pas de discussion, à part les données 2019 qui effectivement sont provisoires mais sont relativement proche de la réalité.*

*Après, l'on peut faire toutes les analyses que l'on veut, et dire c'est bien, Ce n'est pas bien, etc. J'ai la conviction d'une chose, je vous le dis, franchement, entre quatre yeux, c'est que la majorité municipale, aujourd'hui, laisse des comptes qui sont sains, pardonnez-moi de vous le dire, avec un excédent de fonctionnement qui représente 1 million 9, qui va servir en partie à autofinancer les investissements 2020, avec des ratios de gestion qui s'améliorent. Vous n'avez pas parlé de la dette par habitant. On était à un peu plus 1300 il y a peu de temps, on est tombés à 1100. Ratios réglementaires, ce n'est pas moi qui les invente, c'est la M14 qui nous les indique. Après, l'on peut dire ce que l'on veut effectivement.*

*Les impôts : Il est vrai que nous aurions pu anticiper en raison de la baisse drastique des dotations, parce que Monsieur Hollande avait fait des promesses, qu'il n'a pas tenu et puis d'année en année on constatait la baisse des dotations. On aurait pu effectivement, là je vous rejoins, je suis bon joueur, on aurait pu augmenter les impôts de 2 ou 3 % par an pendant tout le mandat pour arriver à compenser ce que Monsieur Hollande et son gouvernement nous ont enlevé, mais enfin, 15 % c'est vrai, c'est dur, moi qui contribue aux deux taxes, c'est dur. Cela étant, si l'on est rationnel, il faut analyser nos taux. Je ne vous parle plus de la taxe d'habitation puisque pour 80% des personnes elle va être supprimée et les 20 % qui reste d'ici deux ans. »*

Madame le Maire rectifie : 2023.

Intervention de **Monsieur Philippe Vincent**, Adjoint au Maire :

*« Je parle de la taxe foncière : on reste quand même à des taux qui sont, certes, légèrement au-dessus de la moyenne mais qui sont contenus dans une moyenne ...*

*Je n'ai pas dit que c'était «très bien» mais que nous sommes dans une moyenne acceptable et il faut voir les services que nous proposons à la population : la*

*restauration scolaire est complètement ouverte, aucun enfant n'est refusé, nous n'en avons pas le droit, nous avons des centres de loisirs, nous allons procéder à des travaux d'extension des groupes scolaires, une hall tennistique est en construction, nous avons des équipements sportifs et pour tous ces services et équipements, qui datent pour certains de plusieurs années, il est nécessaire de payer et de les entretenir, mais je n'ai pas l'impression que l'on vive mal à Vaires.*

*Notre souhait était de laisser une situation saine, avec un endettement, que je ne nie pas, existe, mais quand on évoque l'endettement, il faut savoir ce qu'il y a en face. »*

Madame le Maire demande s'il y a d'autres prises de parole.

Intervention de **Monsieur Yohann Desfoux**, Conseiller municipal :

*« Tu demandais si l'on vivait mal à Vaires, à priori non, je te le confirme mais la question est : Est-ce que l'on vit mieux à Vaires depuis 2, 3, 4, 5 ans ? "... Et bien les vairois décideront. »*

Ce que Madame le Maire et Monsieur Vincent acquiescent.

Intervention de **Monsieur Yohann Desfoux**, Conseiller municipal :

*« Autre chose, vous parliez collectivement d'un "matelas" qui est laissé et qui est confortable. »*

Ce à quoi Madame le Maire et Monsieur Vincent indiquent qu'il s'agit d'un résultat et non d'un matelas.

*« 1 900 000 €, mais à quel prix puisqu'en effet c'est un résultat. Si l'on s'endette à hauteur de plusieurs millions, forcément, on a un excédent qui est très confortable. Si demain j'emprunte 1 000 000 € à la banque, j'aurai ce million sur mon compte en banque mais je ne pense pas que je serai plus riche. »*

Monsieur Philippe Vincent répond qu'il confond fonctionnement et investissement et qu'il préfère arrêter le débat car il faut maîtriser les finances pour pouvoir aborder ce sujet.

Madame le Maire demande à Monsieur Bourre s'il a une dernière question.

Intervention de **Monsieur Jean-Paul Bourre**, Conseiller municipal :

*« Le rapport de Philippe Vincent est toujours très bien fait, mais il faut quand même rappeler qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux dans les écoles afin d'accueillir les nouveaux écoliers en septembre alors que dans le projet Navatte, une école était prévue et, comme à la ZAC du Bois, elle aurait été financée par le promoteur. »*

Monsieur Philippe Vincent indique que ce ne sont pas les promoteurs qui financent les groupes scolaires mais la taxe d'aménagement, qui est perçue à cet effet, et c'est pour cette raison qu'il a été indiqué que les 600 000 € qui seront perçus en 2020 seront



directement affectés à la rénovation et à la construction de salles scolaires supplémentaires.

**Monsieur Jean-Pierre Noyelles** prend à son tour la parole et souhaite revenir sur ce qui a été dit autour de la table.

Il indique qu'il n'a pas l'impression que l'on vit plus mal à Vaires qu'il y a 6 ou 7 ans et n'a donc pas la même impression que Yoann Desfoux.

*« Au contraire, la ville a évolué et a même anticipé bien des fois les besoins des vairoises et vairois. Pour exemple la sécurité qui était un point qui figurait dans les programmes de 2008 et 2014, auquel l'équipe municipale a répondu en étant l'une des premières villes à instaurer une Police Municipale, dont l'effectif a triplé voire quadruplé, nous avons été les premiers à installer la vidéoprotection dont les vairois nous en sont reconnaissants.*

*En dehors de ces problèmes, il ne faut pas oublier que la ville de Vaires a toujours été en avance sur beaucoup de choses car nous avons bénéficié durant des années, de la manne de la centrale EDF et que nous avons pu, pour une ville de 10 000 habitants, bénéficier de structures qui correspondaient à une ville de 30 000 habitants. Nous avons essayé de les maintenir, ce qui est difficile car cela représente un coût, nous avions à l'époque financièrement beaucoup de pouvoir, mais après, il faut entretenir les bâtiments et avoir les effectifs et le personnel qui puisse rendre les services à la population.*

*Comme l'a dit Monsieur Vincent, lorsqu'on prend les chiffres brutalement, notamment les ratios, il est vrai que cela représente 66 % de frais de personnel. Mais nous avons le choix bien souvent entre les agents de la collectivité territoriale ou prendre des services extérieurs. J'avais un devoir d'engager des agents à la commune car il me semble que c'est aussi un devoir d'une commune que d'employer des agents territoriaux et les pérenniser dans leur emploi. Il faut reconnaître aussi que la ville dispose de beaucoup de services et que toutes les villes alentours ne disposent pas de tous ces services. Lorsque vous voyez des villes qui ont des ratios de 54 ou 56 %, cela peut aussi signifier que la moitié de leurs services sont traités à l'extérieur.*

*L'équipe municipale a toujours géré en bon père de famille mais il est vrai que 15% est une augmentation lourde. Ceci étant, cela faisait 12 ans que les impôts n'avaient pas été augmentés. Il est vrai, comme l'a dit M. Vincent, que j'aurai pu augmenter les impôts de 2 à 3 % tous les ans mais, tant que je pouvais tenir la pression fiscale, telle qu'elle était en 2007, je ne l'ai pas fait. J'assume cette situation et j'assume aussi le fait que les impôts à Vaires sont parmi les moins chers des villes environnantes. Ce n'est pas pour autant qu'il faut se délivrer un satisfécit. Ce satisfécit, il faut s'interroger en se demandant "quelle est l'utilité de ces 15 % d'augmentation" et là, je pense que son utilisation en a été bien faite pour les vairois et les enfants vairois.*

*Maintenant, à l'équipe qui viendra après mars de voir ce qu'elle aura envie de faire avec les services qui existent aujourd'hui. J'ai connu aussi des mandatures où le Maire proposait aux vairois des suppressions de services, chose que nous n'avons jamais faite. »*

Monsieur Noyelles remercie Madame le Maire qui invite Monsieur Marquis à prendre la parole.

Intervention de **Monsieur Yannick Marquis**, Conseiller municipal :

*« Je trouve ce débat surprenant. Le dernier budget, en mars 2019, nous avons été 4 à voter contre. J'ai relu mon intervention et j'avais parlé de ces 8 000 000 d'investissement qui me paraissait beaucoup à un an d'une année électorale. J'entends des débats qui me ramènent sur l'endettement et le coût des employés municipaux. Les propos que j'entendais dans les réunions publiques avant 2008, l'opposition de l'époque se plaignait et trouvait que la charge, qui était à peu près au même taux : 66 %, était excessive. Je constate, 12 ans après, qu'elle est toujours la même. Elle n'était donc finalement pas ce que l'on a pu reprocher à d'autres et qu'une fois que l'on est aux responsabilités, on se rend compte que cela n'est peut-être pas si facile que ça. Concernant la délégation de service public, effectivement, vous auriez pu, même si vous en avez quand même fait, aller plus loin, contre laquelle, nous étions 4, avons voté contre.*

*Aujourd'hui, l'on arrive à une situation qui, de mon point de vue, ne débute pas en 2017 mais en 2014. Soit il s'est passé quelque chose en 2017, qui fait que vous arrivez à la situation que vous décrivez M. Desfoux, soit, elle démarre en 2014 et là, vous en êtes comptable et après 2017 également.*

*Cette discussion me paraît donc étonnante car j'ignorais que nous étions aussi nombreux dans l'opposition. J'en prends note car effectivement, concernant les budgets, nous n'étions que 4 et je ne me souviens pas avoir vu beaucoup de mains se lever. »*

Madame le Maire annonce une dernière intervention de M. Desfoux avant de laisser la parole à Monsieur Noyelles.

Intervention de **Monsieur Yohann Desfoux**, Conseiller municipal :

*« Je tenais à préciser deux ou trois petites choses puisque Jean-Pierre Noyelles m'a cité directement, je vais donc me permettre de te répondre, mais je vais répondre à Monsieur Marquis d'abord.*

*Dans votre comptage, vous n'avez pas dû me compter. Cela fait deux fois que je ne vote pas le budget, à contre cœur. »*

Intervention de **Monsieur Philippe Vincent**, Adjoint au Maire :

*« Vous vous abstenez. »*

Intervention de **Monsieur Yohann Desfoux**, Conseiller municipal :

*« Non, je me suis abstenu une fois et j'ai voté contre la 2<sup>ème</sup> fois. Il faut être précis.*

*Monsieur Noyelles, Jean-Pierre, car on se tutoie et l'on ne va pas faire semblant de se vouvoyer, tu l'avouais à demi-mot, que l'on vivait au-dessus de nos moyens. Je partage ce constat.*

*La question est de savoir si l'on continue ou pas. Moi je ne le pense pas. Et c'est clairement un changement de paradigme, c'est de savoir si l'on continue comme on l'a fait les années passées ou si on change. Je pense qu'aujourd'hui, au regard de toutes les dotations qui baissent, de tout ce que l'on peut connaître, demander toujours plus aux vairois par la pression fiscale, c'est une possibilité, que le Conseil peut lever et il l'a fait, tu disais 15 % d'augmentation sur deux ans, je suis désolé c'est presque 19 % avec la revalorisation des bases, (c'est 18,8 %). »*

Intervention de **Monsieur Philippe Vincent**, Adjoint au Maire :

*« Ce n'est pas nous, c'est le gouvernement, c'est l'Etat. »*

Intervention de **Monsieur Yohann Desfoux**, Conseiller municipal :

*« Oui, mais ce sont les vairois qui payent et c'est le budget pour la commune. »*

Intervention de **Monsieur Philippe Vincent**, Adjoint au Maire :

*« Ne dites pas dans vos campagnes que c'est 18% c'est faux, c'est 15 %. »*

Intervention de **Monsieur Yohann Desfoux**, Conseiller municipal :

*« L'augmentation, sur les cotisations c'est 18,8%.*

*Sur la cantine, tu disais que tu préférerais garder des gens alors que cela a été délégué. Je l'avais voté à l'époque pensant que c'était une bonne chose et on l'avait tous voté collectivement.*

*Aujourd'hui, si c'était à refaire, je ne le referais pas pour de nombreuses raisons et notamment pour la qualité du service et de la nourriture notamment au regard des règles qui vont s'appliquer et qui veulent que les circuits soient courts, que la nourriture soit meilleure. C'est un regret, je l'avoue et je te rejoins sur ce point là. Je préfère en effet avoir des employés municipaux, parfois il faut réorganiser, il faut savoir et vouloir le faire, et je suis désolé mais je suis obligé de parler de la sécurité puisque c'était ton premier propos.*

*Les chiffres de la sécurité, au début du mandat, ce sont clairement améliorés, tu l'as rappelé, la Police Municipale a été créée, les effectifs ont été triplés et la vidéoprotection a été initiée. C'est vrai et c'était une bonne chose.*

*Sauf que cela fait 9 mois à peu près que l'on demande les chiffres de la sécurité qui ont été communiqués à Mme le Maire par la commissaire de Police ; Elle le communique tous les ans, une fois tous les 6 mois je crois, à chaque maire de sa circonscription. Cela fait deux fois que je les demande en Conseil Municipal et les attends toujours. Alors soit il y a une volonté de ne pas nous les donner, ... J'ai bien une explication car je vous avoue que nous les avons eus par ailleurs. »*

Intervention de **Madame Isabelle Recio**, Maire :

*« C'est bien. »*

Intervention de **Monsieur Yohann Desfoux**, Conseiller municipal :

*« Non ce n'est pas bien, je vous laisse me les donner et les donner à tout le monde. »*

Intervention de **Madame Isabelle Recio**, Maire :

*« Il suffisait de les demander. Il y a eu différentes demandes formulées lors des conseils municipaux qui ont été ré adressées par mail et en général on répond aux personnes qui le font par mail. »*

Intervention de **Monsieur Yohann Desfoux**, Conseiller municipal :

*« Nous en avons fait la demande deux fois. »*

Intervention de **Madame Isabelle Recio**, Maire :

*« La prochaine fois, faites un écrit comme certains de vos collègues le font. »*

Intervention de **Monsieur Yohann Desfoux**, Conseiller municipal :

*« En effet et on en revient au premier point, le problème, c'est que les compte rendus des conseils municipaux parfois ne relatent pas tout à fait ce que l'on dit, mais ça c'est un autre sujet, je n'y reviendrai pas, ce n'est pas ce qu'il y a de plus important.*

*Et donc sur la sécurité, je ne sais pas si vous voulez les chiffres parce qu'entre 2018 et 2019, pour ceux que j'ai, figurent des + 40 % de cambriolages, + 40 % de coups et blessures sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2018 à 2019. C'est sur un trimestre alors en effet ce n'est pas très flagrant. C'est + de 500 % de vol d'accessoires sur véhicule. Donc sur un trimestre je trouve que ce n'est pas ... Je vais le garder. Et environ 40 % pour coups et blessures globalement sur 2018/2019. »*

Intervention de **Madame Isabelle Recio**, Maire :

*« Je ne connais pas vos sources mais je n'ai pas du tout les mêmes chiffres... »*

Intervention de **Monsieur Yohann Desfoux**, Conseiller municipal :

*« C'est le ministère de l'intérieur »*

Intervention de **Madame Isabelle Recio**, Maire :

*« Je n'ai pas du tout les mêmes chiffres du commissaire...On est pas une ville qui ... »*

Intervention de **Monsieur Yohann Desfoux**, Conseiller municipal :

*« Alors communiquez les nous alors, et tous, pas seulement ceux qui sont négatifs. Je vous ai évidemment cité les positifs »*

Intervention de **Madame Isabelle Recio**, Maire :

*« Cela dépend aussi des chiffres que vous avez pris mais Vaires n'est pas une ville aussi catastrophique que vous le dites. »*

*On a eu en effet des petits problèmes au niveau de pneus crevés, qui sont entrés dans ces statistiques et donc amplifie les chiffres mais nous avons trouvé, grâce à nos caméras, je ne sais pas, ce qu'évoquent vos chiffres, mais il faut aussi comparer ... On peut faire dire ce que l'on veut à des chiffres.*

*Je vais finir ce débat, merci. »*

Intervention de **Monsieur Jean-Pierre Noyelles**, Conseiller municipal :

*« Je voulais simplement dire, encore une fois, il faut savoir que les chiffres quand même sont relativement confidentiels. Si vous vouliez les avoir, M. Desfoux, vous pouviez passer un coup de fil à Madame le Maire, et je pense qu'elle se ferait un plaisir de vous les communiquer, mais ça reste confidentiel. C'est adressé à Madame le Maire comme unique destinataire, ça c'est une chose.*

*Il ne faut pas oublier qu'à Vaires-sur-Marne, lorsque je suis arrivé, il y avait un poste de police nationale. Malheureusement, nous avons tout perdu : La police nationale, la sécurité sociale, nous perdrons bientôt les pompiers et avons perdu le chef-lieu de canton.*

*Ceci dit, toutes les collectivités sont attachées à remplacer, bon an, mal an, ce qui avait été omis par l'état régalien et cela a été pour nous des charges complémentaires. Il ne faut pas oublier que lorsque l'on a triplé ou quadruplé les effectifs de la police municipale, quand on a installé la vidéo de protection, tout ça, c'est au « frais de la princesse », au frais de Vaires-sur-Marne. De temps en temps une petite dotation mais c'est très léger.*

*Les faits divers, l'on peut aussi se poser la question, si nous n'avions pas la vidéoprotection, si nous n'avions pas de police municipale, est-ce qu'il s'agirait de 40 agressions ou 80 ? ou 120 ? Vous voyez, on peut se poser la question dans ce sens là. Cela veut dire que malheureusement, dans la région parisienne nous sommes en première ligne. On est vraiment la première couronne autour de Paris. Et c'est évident que dans l'avenir, nous aurons un peu plus de faits divers qu'il y a 20 ou 30 ans en arrière malheureusement. On ne doit pas dire que l'on ne fait rien, on doit continuer à faire quelque chose, bien sûr, mais c'est vrai que la tendance, on est dans une société quand même violente, très violente. Je le vois par les propos et dans les actes.*

*Les propos que vous avez tenus tout à l'heure, quand même un petit peu enflammés. On sait pourquoi. Vous avez quand même été dans cette équipe pendant 5 ans ½ et puis les 6 derniers mois on s'est un petit peu dissociés, chacun fait comme il veut, chacun est libre, heureusement d'ailleurs, c'est la démocratie. Tout ce que je voulais dire, c'est qu'il faut être mesuré dans les propos. Voilà. Merci »*

Intervention de **Madame Isabelle Recio**, Maire :

*« Merci Monsieur Noyelles. Alors moi, je vais finir ce débat, en remerciant donc Philippe Vincent pour la présentation de son dernier rapport puisqu'il nous quitte prochainement, ainsi que Messieurs Bernard et Legasa pour la rédaction de ce rapport d'orientations budgétaires.*

*Il est bien sur un peu particulier d'avoir un débat d'orientations budgétaires aussi fourni, alors que les vairois décideront de l'orientation de la commune pour les 6 prochaines années dans moins de deux mois.*

*C'est néanmoins le passage obligé de toutes les municipalités de France. Pas de grande nouveauté ou d'annonce particulière puisque ce rapport ne fait que présenter la continuité des engagements pris les années précédentes. Pour moi, la fonction d'élu implique d'être responsable du premier au dernier jour de son mandat. Il était pour moi donc essentiel et surtout normal, que la prochaine majorité n'ait pas à élaborer un budget en moins de 15 jours.*

*Le prochain budget primitif sera dans cette lignée du rapport, dont nous avons discuté ce soir, sans nouveaux engagements, ce qui permettra à l'équipe élue de pouvoir l'amender pour le rendre conforme au programme retenu par les vairois.*

*Voilà ce que je souhaitais vous dire sur ce rapport budgétaire.*

*Pour finir, il vous est demandé de bien vouloir voter le fait que le débat sur l'orientation budgétaire a bien eu lieu. »*

VU l'article 107 de la loi NOTRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, en son article L.2312-1,

**CONSIDERANT** que doit être institué un Débat d'Orientations Budgétaires et que le Maire doit présenter au Conseil Municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif, un rapport sur les orientations budgétaires,

**CONSIDERANT** que ce rapport porte sur les orientations budgétaires générales à retenir pour l'exercice considéré, et, sur les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette,

**CONSIDERANT** que le Débat d'Orientations Budgétaires n'a pas, en lui-même, un caractère décisionnel,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur, présentant le contexte financier et économique dans lequel la préparation du Budget 2020 est entreprise, **le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, **à la majorité par 25 voix pour et 4 abstentions (M. MARQUIS, Mme RIVALLAIN, M. BOURRE, M. DESFOUX), AFFIRME**

avoir débattu du Rapport d'Orientations Budgétaires pour l'année 2020, **PREND ACTE** du Rapport d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2020.

**2. Convention entre la commune de Vaires-sur-Marne et la Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne relative à la mise en œuvre d'un observatoire fiscal partagé**

VU le Code général des collectivités territoriales,  
VU le Livre des procédures fiscales,  
VU le projet de convention,

**CONSIDÉRANT** que dans un contexte financier contraint, la mise en place d'un observatoire fiscal développé par la CA – PVM en collaboration avec les communes membres a pour objet d'optimiser leurs recettes fiscales respectives mais également de renforcer leurs liens en collaborant autour du sujet de la fiscalité locale,

**CONSIDÉRANT** que l'observatoire aura pour objet de produire des publications relatives à la fiscalité et s'engage, à mettre à disposition des communes les logiciels Fiter – TH et Fiter – TF permettant d'accéder à des bases fiscales pour la taxe d'habitation et la taxe foncière,

**CONSIDÉRANT** que la mise en œuvre de cette convention de partenariat, comprenant la mise à disposition des logiciels précités, fait l'objet d'une contrepartie financière annuelle d'un montant de 120 euros,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur, **le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, **à l'unanimité, APPROUVE** la convention de partenariat entre la commune et la CA-PVM relative à la mise en œuvre d'un observatoire fiscal partagé, **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention.

**3. Modification du règlement de fonctionnement des structures d'accueil de la Maison de la Petite Enfance**

Intervention de **Madame Anne-Laure Rivallain**, Conseillère municipale :

*« Une correction au n°19 du règlement : l'assistante maternelle est agréée par le Conseil départemental et non général. »*

Intervention de **Madame Isabelle Recio**, Maire :

*« Ce sera modifié. Merci. »*

Intervention de **Madame Edmonde Jardin**, Conseillère municipale :

*« Par rapport au rayon des 3 km qui figure sur le nouveau dispositif, est-ce que les communes avoisinantes font la même chose ? Parce que cela voudrait dire que sur une*

*situation, un lieu géographique précis, l'assistante maternelle pourrait être à la fois embauchée par la ville dont elle dépend et effectivement Vaires-sur-Marne pour le coup. »*

Intervention de **Madame Isabelle Recio**, Maire :

*« Non. C'est uniquement pour rémunérer les assistantes maternelles vairoises. »*

Intervention de **Madame Edmonde Jardin**, Conseillère municipale :

*« Donc, nous avons un rayon de 3 km mais si la ville d'à côté a également un rayon de 3 km, une assistante maternelle peut à la fois être embauchée par la ville de Vaires et une autre ville. »*

Intervention de **Madame Isabelle Recio**, Maire :

*« Oui, sans doute. Mais de toutes façons elles sont agréées par le Conseil départemental. »*

Intervention de **Madame Edmonde Jardin**, Conseillère municipale :

*« Connaissant les difficultés de recrutement de ce personnel, si les autres communes avoisinantes font la même chose, à terme, on va se retrouver avec un phénomène de concurrence par rapport au plus disant au niveau du salaire. »*

Intervention de **Madame Isabelle Recio**, Maire :

*« C'est la première fois que ça se pose. Cela répondait à un cas particulier d'une famille qui ne voulait pas suivre l'assistante maternelle qui avait déménagé. Si des communes avoisinantes font la même chose, on le saura. Les assistantes maternelles municipales ne peuvent pas avoir plusieurs employeurs. »*

Intervention de **Madame Edmonde Jardin**, Conseillère municipale :

*« Je pense qu'on a mis le doigt dans quelque chose qu'il faudra à terme gérer autrement. »*

Intervention de **Madame Isabelle Recio**, Maire :

*« On verra par la suite. Pour le moment, nous avons répondu à une problématique. »*

Intervention de **Madame Edmonde Jardin**, Conseillère municipale :

*« On va créer de la concurrence là où il n'y en avait pas. »*

Intervention de **Madame Isabelle Recio**, Maire :

*« On pourra par la suite éventuellement réduire le rayon, mais cette modification devait être intégrée au règlement afin de pouvoir être appliquée. »*



VU le Code général des collectivités territoriales,  
VU le projet de nouveau règlement de fonctionnement des structures d'accueil de la Maison de la Petite Enfance,

**CONSIDÉRANT** que le règlement intérieur de la Maison de la Petite Enfance régit les modalités de fonctionnement de cette structure et doit faire l'objet de plusieurs modifications,

**CONSIDÉRANT** que les modifications concernent notamment le changement de l'extranet, une mise à jour de données relatives au personnel de la structure ainsi que des précisions sur la localisation des assistantes maternelles de l'accueil familial,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur, **le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, **à la majorité par 28 voix pour et 1 abstention (Mme BOCH)**, **APPROUVE** le nouveau règlement de fonctionnement des structures d'accueil de la Maison de la Petite Enfance, **AUTORISE** Madame le Maire à signer ledit règlement.

#### **4. Divers**

**Décisions prises par le maire en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales :**

❑ **Décision du 13 décembre 2019**

Conclusion d'un marché entre la commune de Vaires-sur-Marne et la société SONEPAR sise 5-7 avenue Jules Ferry – 92240 Malakoff, pour l'achat de matériel électrique.

Le marché est conclu pour une période d'un an reconductible pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, et pour un montant maximum annuel de 30 000 euros HT.

❑ **Décision du 13 décembre 2019**

Demande d'une subvention auprès du conseil départemental du Seine-et-Marne pour la réhabilitation des trottoirs et la création d'entrée charretières de l'avenue Victor Thiebaut, dont le montant est estimé à 20 833 euros HT.

❑ **Décision du 18 décembre 2019**

Conclusion d'un marché entre la commune de Vaires-sur-Marne et la MAIF sise 200 avenue Salvador Allende – 79038 Niort, pour le contrat d'assurance Dommages aux biens (Lot n°1).

Le marché est conclu pour une période de 5 ans, et pour une prime annuelle d'un montant de 12 177,73 euros TTC.

❑ **Décision du 18 décembre 2019**

Conclusion de marchés entre la commune de Vaires-sur-Marne et la SMACL sise 141 avenue Salvador Allende – 79038 Niort, pour les contrats d'assurance Responsabilité civiles (Lot n°2) et Véhicules à moteur (Lot n°3).

Le marché est conclu pour une période de 5 ans, et pour une prime annuelle d'un montant de 5 148,22 euros TTC (Lot n°2 : offre de base + PSE 1) et de 13 904,99 euros TTC (Lot n°3 : offre de base + PSE 1).

❑ **Décision du 18 décembre 2019**

Conclusion d'un marché entre la commune de Vaires-sur-Marne et les Assurances Pilliot sise rue de Witternesse – 62921 Aire-sur-la-Lys, pour le contrat d'assurance Protection fonctionnelle des agents et des élus (Lot n°4).

Le marché est conclu pour une période de 5 ans, et pour une prime annuelle d'un montant de 454,25 euros TTC.

❑ **Décision du 18 décembre 2019**

Conclusion d'un marché entre la commune de Vaires-sur-Marne et la société GRAS SAVOYE sise 33/34 quai de Dion-Bouton – 92814 Puteaux, pour le contrat d'assurance Prestations statutaires (Lot n°5).

Le marché est conclu pour une période de 5 ans, et pour une prime annuelle d'un montant de 189 442,94 euros TTC.

❑ **Décision du 19 décembre 2019**

Conclusion d'un marché entre la commune de Vaires-sur-Marne et la société Salvia Développement sise 45 avenue Victor Hugo – 93534 Aubervilliers, pour l'assistance aux progiciels financement et patrimoine.

Le marché est conclu pour une période d'un an reconductible trois fois, et pour un montant annuel de 3 101 euros HT.

Intervention de **Madame Edmonde Jardin**, Conseillère municipale :

*« Par rapport aux travaux dans les écoles, ceux-ci ont été faits partiellement, le budget est étalé sur 2 années, 2020-2021. Pourrions-nous avoir l'échelonnement, le descriptif exact des travaux dans les écoles, de façon à voir dans quel ordre cela va être fait et déjà pouvoir renseigner les parents en demande d'informations.*

*Je rebondis sur une réponse qui a été faite tout à l'heure à Monsieur Desfoux. Vous lui avez répondu que l'on répondait aux courriers et aux mails.*

*Or, moi, je suis toujours dans l'attente d'une réponse à un courrier que je vous ai envoyé et que vous avez réceptionné le 17 décembre, courrier que j'ai pris la peine d'envoyer en recommandé avec accusé de réception et pour lequel je n'ai toujours pas de réponse.*

*C'est vrai qu'il ne s'agissait pas d'un mail, mais il faut peut-être envoyer un mail. »*

Intervention de **Madame Isabelle Recio**, Maire :

*« Quel était l'objet de ce courrier ? »*

Intervention de **Madame Edmonde Jardin**, Conseillère municipale :

*« Par rapport au site Internet de la ville où effectivement il y a l'ordre des élus et en ce qui concerne notre liste, et bien je pense qu'on a dû tirer dans un chapeau, je ne sais pas comment cela a été fait, mais allez sur le site et vous apprécierez. Sachant qu'il y a quand même une certaine réactivité, quand suite au dernier Conseil il a été modifié 2 fois. Il y avait moyen de le rectifier sans que cela ne pose souci. Enfin, en attendant, mon courrier réceptionné le 17 décembre est toujours sans réponse. »*

Intervention de **Madame Isabelle Recio**, Maire :

*« Je le note et on regardera. »*

Intervention de **Monsieur Yannick Marquis**, Conseiller municipal :

*« J'ai reçu une convocation pour une commission communication-sports, sauf erreur de ma part, cette commission n'existe pas. Elle n'a pas été installée. De quoi s'agit-il ? »*

Intervention de **Monsieur Daniel Wathlé**, Adjoint au Maire :

*« Bonsoir,*

*Dans le cadre des analyses des demandes de subventions, tous les ans il y avait une commission qui existait pour le sport.*

*Cette année, comme on est un peu court dans les délais, avec les vacances scolaires qui arrivent, j'ai décidé de convoquer les deux commissions en même temps, c'est peut-être mal formulé, comme cela se fait déjà pour les commissions urbanisme-voirie de manière à pouvoir faire l'analyse des différentes demandes de subventions et d'éviter de faire deux commissions avec les mêmes membres et de faire déplacer les gens deux fois. »*

Intervention de **Monsieur Yohann Desfoux**, Conseiller municipal :

*« Je réitère donc ma demande de tout à l'heure pour la 3<sup>ème</sup> fois.*

*Pourrions-nous, Madame le Maire, avoir s'il vous plait, les chiffres de la délinquance, des cambriolages, en terme de sécurité plus globalement de notre commune, sachant que certes ces chiffres sont confidentiels mais que si un élu ou un citoyen en fait la demande à la CADA, on peut les obtenir, c'est comme pour le tableau de l'effectif municipal précis avec les intitulés des postes par direction et par service, moi je ne l'ai pas encore vu.*

*S'il faut en faire la demande auprès des autorités administratives, ce n'est pas la peine. Si on pouvait avoir les chiffres cela serait top.*

*Merci beaucoup. »*

Intervention de **Madame Isabelle Recio**, Maire :

*« Je vais voir ce qu'on peut vous donner. Le mieux est de nous envoyer un mail après le Conseil, ce qui est fait d'ailleurs en général. »*

Intervention de **Monsieur Jean-Paul Bourre**, Conseiller municipal :

*« J'ai trois questions dont deux sur la sécurité.*

*Pourquoi a-t-on abattu des arbres au Pavillon Louis XIII ? Beaucoup de Vairois se posent la question. Peut-être qu'il y avait des chenilles ?*

*Ma 2<sup>ème</sup> question : cela fait trois mois que j'en ai parlé au Directeur de la PM. Le chemin qui longe l'école du Bois de Vaires n'est pas éclairé avant 21 heures. Les parents s'éclairent avec leur lampe.*

*3<sup>ème</sup> question : il y a des trous dans la chaussée rue des Fauvettes, en allant vers le parking. »*

Intervention de **Madame Isabelle Recio**, Maire :

*« Il y a une application sur laquelle vous pouvez nous faire remonter ces informations comme un simple citoyen et on résout ces problématiques au fur et à mesure. »*

Intervention de **Monsieur Jean-Paul Bourre**, Conseiller municipal :

*« J'ai fait remonter les infos aux ST. C'est comme les lieux de dépôts des sapins sur toute la commune mais inexistant au Bois de Vaires. Le Bois de Vaires est zappé maintenant. »*

Intervention de **Madame Isabelle Recio**, Maire :

*« Si vous avez des problématiques à remonter vous les faites remonter comme les citoyens et on les résout et ils nous en remercient eux. »*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 10.